



BUREAU DE L'OBSERVATEUR PERMANENT  
DE LA SUISSE AUPRÈS DES NATIONS UNIES

NEW YORK, N.Y. 10017 , le 25 oct. 1968

757 Third Avenue, Room 2120  
Tél.: HA 1-1480

Réf.: 7-a39.0. - BT/ar

an	M. P. S. N. R. S.		a/r
Date	29.10.29.10	30.10.30.10	
V. N.	20. 1. N. 105		R
EPD 29. Okt. 1968			
Ref. T. 8M-4			

Monsieur Ernesto Thalmann  
Ambassadeur  
Chef de la Division des  
Organisations internationales  
Département politique fédéral

3003 B e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,

Au cours de ces derniers jours, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec différentes personnes qui, soit vivent à Vienne, soit s'y sont rendues au cours de cette dernière année pour prendre part à des conférences internationales se tenant dans cette ville. Certaines des remarques qui m'ont été faites à ce sujet ont retenu mon attention et j'ai pensé qu'il valait la peine que je vous les rapporte.

La première fois que des ressortissants de pays membres des Nations Unies apprennent qu'ils iront à Vienne, il en ressentent de la satisfaction car, ayant beaucoup entendu parler de l'attrait de cette ville et de la "Gemütlichkeit" de ses habitants, ils se réjouissent à l'idée d'y trouver une atmosphère qui leur sera sympathique. Les premiers jours, ils ne sont d'ailleurs pas déçus. En effet, ils sont frappés par la beauté de la capitale autrichienne et la gentillesse que leur

./.



- 2 -

témoignent les officiels de ce pays préposés à s'occuper d'eux.

Mais assez vite, leurs impressions premières se modifient. Tout d'abord apparait le problème de la langue car, hormis dans les grands restaurants et dans les hôtels, personne ne les comprend nulle part. Ils s'aperçoivent ensuite que la population autrichienne n'est au fond pas aussi amicale qu'on a bien voulu le leur faire croire. Ils dénotent même une certaine xénophobie. En outre, lorsque la Conférence se prolonge pendant des semaines, comme celle du droit des traités par exemple, ils finissent par s'apercevoir que la capitale autrichienne est située hors des grands courants et ils sont gagnés par un sentiment d'isolement. Aussi se mettent-ils à penser à Genève et regrettent de ne plus y être, reconnaissant qu'ils y seraient plus à leur aise, d'abord parce qu'ils y ont leurs habitudes, puis parce que la ville est tout de même plus accueillante, les installations plus adéquates et la situation géographique incomparablement meilleure.

A mon avis, il est très intéressant de constater l'évolution qui se produit dans l'esprit de ces délégués. Il paraîtrait même, et je tiens cette information d'un haut-fonctionnaire du Secrétariat, que certains d'entre eux, à la Conférence des traités, en auraient carrément assez de Vienne et désireraient que la deuxième moitié de cette conférence se tienne à Genève. Bien que leurs

./.

- 3 -

voeux ne pourront pas se réaliser, leur attitude est significative.

D'autre part, le personnel administratif de l'UNIDO lui aussi commence à regretter que la capitale autrichienne ait été choisie comme siège de l'Organisation. Là, les problèmes se posent de manière encore plus marquée. La langue devient vite un obstacle également insurmontable. En outre, divers fonctionnaires ont des difficultés pour l'éducation de leurs enfants. Par ailleurs, la vie n'est pas beaucoup meilleur marché qu'à Genève. Enfin, depuis l'invasion russe de la Tchécoslovaquie, la proximité de la frontière où sont stationnées des troupes russes n'enchante guère tous ces fonctionnaires internationaux et c'est bien compréhensible. M. Saenger, un de nos compatriotes travaillant à l'UNIDO, m'a raconté que cet été, une pétition circula parmi le personnel pour que l'Organisation quitte Vienne et s'installe à Genève. Si cette information est exacte, elle vous montre bien que le climat qui existe actuellement dans la ville danubienne n'est pas bon.

Ceci dit, il serait prématuré de se bercer d'illusions car les Autrichiens, avec leur ministre des Affaires étrangères en tête, poursuivent sans relâche et partout leurs efforts, avec des méthodes qui, je l'espère, sont plus correctes qu'auparavant, pour faire ressortir la vocation internationale de Vienne et y attirer le plus d'Organisations internationales et conférences que possibles.

./.

7. PM-4

signification d'un  
débât qui j'ai vu  
ressortir à Vienne  
RS

- 4 -

J'ai longuement parlé ces derniers jours avec mon ancien collègue et ami Waldheim qui m'a assuré à plusieurs reprises que depuis qu'il a pris la direction des Affaires étrangères de son pays, les relations entre son pays et le nôtre étaient devenues parfaites et que les tensions qui s'étaient manifestées l'an passé en raison de ces questions de siège et de la manière quelque fois, il l'admit, peu collégiale dont avait agit l'Autriche, avaient entièrement disparu.

4.8M-2

Toujours dans la perspective de l'avenir international de Genève, il m'a été également rapporté l'autre jour que le BIT serait prêt à mettre son ancien bâtiment à la disposition du PNUD le jour où Paul Hoffman aura démissionné car, comme vous le savez, tant que le Directeur actuel du PNUD est encore en fonction, il n'est pas question que son Organisation quitte New York et surtout se rende à Genève qu'il n'aime pas. Bien que ses jours ne soient pas encore comptés, je doute qu'il poursuive beaucoup plus longtemps son activité à la tête du PNUD, or, au sein de cette organisation, la plupart des fonctionnaires désirent quitter New York.

Nous avons donc tout intérêt à suivre cette question de très près pour être à même, le moment venu, d'attirer le PNUD dans nos murs, car suivant les circonstances, il ne serait pas impossible de voir l'UNIDO le rejoindre. Je crois donc que nous devons être très vigilants (sans jeu de mots)

./.

- 5 -

et prévoir également la venue éventuelle de l'UNICEF.  
Son directeur Labouisse n'y serait pas opposé, au contraire,  
mais il me répète toujours qu'il n'y a plus de place à  
Genève. Il faudrait éviter à tout prix que les Autrichiens  
n'accaparent un jour ces deux importantes organisations.

Il m'intéresserait dès lors de connaître votre  
point de vue à ce sujet.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assu-  
rance de ma considération distinguée.

L'OBSERVATEUR SUISSE

B. Turrettini

Copies: pour Monsieur l'Ambassadeur S. Marcuard,  
Délégué à la coopération technique,  
pour le Service juridique du DPF,  
pour Monsieur l'Ambassadeur R. Probst,  
Délégué aux accords commerciaux, Div. du commerce  
du DFEP.